N° 146 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Vendredi 8 Mai 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 28.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements Limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

ENTRE LES DEUX TOURS

Les conseilleurs de trahison

M. Edouard Delesalle ayant constaté que lorsqu'il sortait son pilori, le public le regardait d'un air amusé à peu près comme on considère le maniaque inoffensif qui se promène avec son parapluie ouvert les jours de beau temps, il a dû se confectionner un autre épouvantail et dès qu'un candidat radical s'obstine à défendre son parti plutôt que le parti de ses adversaires et les *combinazione* de M. Delesalle, ce dernierose agiter, au mépris des faits les plus évidents, le spectre des « voix cléricales » et c'est ainsi qu'il espère capter les suffrages des radicaux-socialistes de la 3e circonscription de Valenciennes au profit du candidat collectiviste.

Inviter les électeurs radicaux à trahir leur parti, à abandonner leur candidat est une action cynique par elle-même, elle l'est encore davantage lorsque l'auteur de cette invitation ose patronner dans son propre journal le collectiviste Inghels après avoir déclaré quelques jours avant que le collectiviste Inghels avait distancé l'éminent républicain, M. Dron, grâce aux voix cléricales.

Mais voici qui est mieux encore. Avant-hier, en une phrase savamment entortillée et à la rédaction de laquelle auraient pu prendre part Basile, Tartuffe et Escobar, le *Réveil* essaye d'être effrayant à l'égard des sénateurs du Nord et les menace d'une « R.-P. générale au deuxième tour des élections sénatoriales entre toutes les listes du premier tour qui y consentiraient ? » combinaison dont on a parlé, assure-t-il « dans certains milieux ». Emporté par sa manie, M. Edouard Delesalle a commis une imprudence que nous saluons au passage. Menacer les sénateurs d'une « R. P. générale » « entre toutes les listes du premier tour », mais qu'est-ce que cela signifie sinon avouer du même coup qu'on est prêt à faire cause commune avec les cléricaux ? De quoi personne d'ailleurs ne s'étonnera car chacun sait que le même Edouard, le même Delesalle, sacré naguère « le plus grand commun diviseur du parti républicain » a déjà réussi à introduire dans le bureau du Conseil Général du Nord, de la même manière, les socialistes et les cléricaux. Ah ! les cadeaux de M. Edouard Delesalle sont dangereux et le distingué président du Conseil Général, M. Vancauwenberghe, doit savoir, à présent, qu'il convient de s'en défier, car M. Edouard Delesalle est plus à craindre quand il lait patte de velours que lorsqu'il montre des dents en carton-pâte. En tout cas, nous voilà prévenus. Le directeur du *Réveil* n'hésitera pas à faire appel aux voix cléricales aux élections sénatoriales. Nous attendons avec une curiosité amusée l'échec du mauvais coup auquel il a osé songer. En attendant, ce qui nous intéresse c'est son aveu, que nous dédions sans tarder à nos amis radicaux-socialistes de la 3e circonscription de Valenciennes. S'ils avaient pu être tentés de prêter l'oreille aux conseils de trahison qui leur ont été donnés — ce qui est d'ailleurs impossible — ils savent à présent ce que vaut la probité politique du conseilleur.

Le mot trahison vient de venir se placer tout naturellement, sous notre plume. Il est de circonstance, ainsi qu'on va le voir.

Connaissez-vous M. Blémant ? M. Blémant est un type qui n'est pas ordinaire et qu'on pourrait croire conçu des œuvres de M. Edouard Delesalle lui-même, sauf votre respect. M. Blémant s'était mis dans la tête d'être candidat radical-socialiste dans la 3e circonscription de Valenciennes et, en effet, il le fut le 26 avril. Mais, ô surprise, voici qu'on vient de découvrir que né le 8 août 1889, il n'était pas éligible étant encore trop jeune et que pour se vieillir aux yeux de la loi il avait changé la date du 8 Août en celle du 8 Avril.

D'où venait donc cette hâte ? L'attitude du jeune vieillard Blémant semble en indiquer les raisons. M. Blémant tenait absolument à faciliter les affaires du candidat collectiviste et à empêcher le succès du radical Ernest Macarez. Avais-je tort de vous dire que M. Edonard Delesalle était le père politique de ce jeune citoyen pressé, lequel n'hésite pas à corriger son état civil pour pouvoir diviser les républicains avant d'avoir vingt-cinq ans.

Ah ! il n'y allait pas de main-morte le fils du « plus grand commun diviseur » et il faisait consciencieusement son métier de « plus petit commun diviseur ». Le collectiviste Lefebvre donnait-il une réunion ? Vite, mon Blémant allait lui prêter main-forte, ALORS QUE LA LIGUE RADICALE DE L'ARRONDISSEMENT A LAQUELLE IL APPARTENAIT LE LUI AVAIT INTERDIT et il a fallu que la Ligue Radicale se réunisse tout exprès pour mettre M. Blémant en demeure ou DE CESSER SA COLLABORATION AUX RÉUNIONS DU COLLECTIVISTE, CONCURRENT DE M. ERNEST MACAREZ, OU DE S'EN ALLER. M. Blémant s'en est allé. Il n'appartient plus à la Ligue Radicale. Il abandonne son parti, il est allé se jeter dans les bras du collectivisme. Ah ! que M. Edouard Delesalle va admirer ce jeune homme qui, à 25 ans moins 3 mois, sait tirer dans les jambes des radicaux aussi bien que lui !

***

Décidément les radicaux et radicaux-socialistes de la 3e circonscription de Valenciennes doivent être édifiés. Les collectivistes reprochent à M. Macarez de s'être maintenu au second tour, ainsi que c'était son devoir, puisqu'il n'y a pas de péril à droite et ce sont des collectivistes comme M. Ghesquière ou M. Goniaux qui, eux, donnèrent cet exemple en invoquant le même prétexte. Le *Réveil du Nord* sachant cependant très bien que M. Macarez n'a rien renié et rien promis, dit aux mêmes radicaux-socialistes : « Prenez garde aux voix réactionnaires » et le *Réveil du Nord* pétronne au 2e tour la candidature du collectiviste Inghels, arrivé en avance sur notre éminent ami, M. Dron, grâce aux suffrages des cléricaux. Enfin, M. Blémant conseille aux mêmes radicaux-socialistes de déserter la cause de M. Macarez et ce jeune homme pressé qui se permet de donner des conseils aux radicaux vient précisément d'abandonner la *Ligue Radicale de Tourcoing* et de se rallier au parti collectiviste.

Avec de tels laits, il est impossible de se tromper sur son devnir. Qu'on soit radical ou radical-socialiste, c'est pour le citoyen Ernest Macarez qu'on doit voter dimanche prochain.

MARTIN-MAMY.

PAIX UNIVERSELLE (?)

Les Français expulsés D'ALSACE-LORRAINE

Leur permis de séjour ne sera pas renouvelé

Berlin, 7 mai.

De plusieurs sources bien informées, on déclare aujourd'hui que les Français résidant en Alsace-Lorraine viennent d'être avisés d'avoir à prendre leurs dispositions pour quitter le pays dans un délai de trois mois, le gouvernement d'Alsace-Lorraine étant décidé à ne plus leur renouveler leur permis de séjour.

Jusqu'ici les Français, comme tous les autres étrangers résidant en Alsace-Lorraine, étaient tenus de faire renouveler leur permis de séjour une ou même deux fois par an.

D'autre part, les permissions de court séjour qui étaient autrefois accordées aux officiers d'origine alsacienne-lorraine, leur sont aujourd'hui impitoyablement refusées dans les pays annexés.

Bien que cette nouvelle ait été donnée de plusieurs sources absolument sûres et qu'elle soit connue dans de nombreux milieux journalistiques, il serait impossible de croire à son authenticité si l'on ne se rappelait qu'elle a un précédent.

Il y a quelques mois, le gouvernement d'Alsace-Lorraine voulut également interdire le territoire des pays annexés aux Alsaciens-Lorrains qui s'étaient fait naturaliser Suisses. Cependant, devant les représentations énergiques du petit mais vaillant Etat helvétique, on renonça à cette mesure.

CONFIRMATION

Paris, 7 mai.

La nouvelle de l'expulsion des Français d'Alsace se trouve confirmée du fait que plusieurs familles d'Alsaciens-Lorraine, habitant Paris, ont été avisées que plusieurs des leurs allaient être expulsés. M. Rudolf, originaire de la Lorraine annexée, membre de la Société des Alsaciens-Lorrains, a reçu de son frère, habitant Sarrebruck, une lettre où ce dernier lui dit que les gendarmes sont venus la veille chez lui et qu'ils ont vérifié son permis de séjour. Ce permis est valable jusqu'au 7 juillet. Ils l'ont visé, et, en partant, ont déclaré que ce permis ne serait pas renouvelé.

Son frère ne s'occupant pas de politique, il apparaît que la mesure qui l'a frappé est générale. Le préjudice causé aux Français d'Alsace-Lorraine sera considérable.

L'IMPRESSION A PARIS

Paris, 7 mai.

Certains journaux du soir ne peuvent croire que les autorités d'Alsace-Lorraine aient l'intention de refuser, d'une façon générale, aux résidents français en Alsace-Lorraine, les permis de séjour auxquels les astreint la législation particulière du pays d'Empire.

La « Liberté » dit à ce propos : « D'après nos informations, aucune communication officielle n'a fait, soit en Alsace-Lorraine, soit à Berlin, prévoir une telle mesure d'exception qui prendrait, à l'égard de la France, le caractère d'un acte nettement inamical. Les suspensions de permis de séjour sont en Alsace-Lorraine assez fréquentes et trop souvent peu justifiées. Elles ont toutefois eu toujours un caractère individuel, dont aucune indication autorisée n'a fait envisager l'extension. Il reste profondément regrettable que le chancelierie allemande n'ait pas cru devoir démentir au plus tôt l'éventualité de cette menace, dont la seule hypothèse suffit à affecter l'état de l'opinion. Si les relations restent normales entre les gouvernements de Paris et de Berlin, l'opinion française ne peut considérer, sans une légitime émotion, les quotidiennes tentatives de provocations qui s'égarent le Pangermanistes, le retard de toute explication officielle des récents incidents dont la campagne contre la légion étrangère a été le prétexte, accentuant fâcheusement un malaise dont les deux gouvernements ne peuvent négliger le développement. »

Par ailleurs, le « Temps » reçoit la dépêche suivante de Berlin : « Il est difficile de savoir si tous les Français résidant en Alsace-Lorraine ont été avertis que leur permis de séjour ne serait point renouvelé. Il y avait en 1910, 11.622 Français résidant en Alsace-Lorraine contre 13.613 en 1905. Il est certain toutefois qu'un assez grand nombre d'entre eux ont reçu un avis personnel leur annonçant qu'on ne leur accorderait pas le prolongement de leur autorisation de séjour. L'un d'entre eux ayant été demander des explications aux bureaux de l'administration, il lui fut répondu, paraît-il : « Nous ne voulons plus de Français en Alsace-Lorraine ! »

Obsèques des Victimes de l'« Ernest-Renan »

Toulon, 7 mai.

Ce matin, ont eu lieu à l'hôpital de Saint-Mandrier, les obsèques des trois victimes de l'accident de l'« Ernest-Renan ». Chaque cercueil était placé sur un corbillard et recouvert du drapeau tricolore sur lequel avait été déposée une palme verte.

Remarqué dans l'assistance : le vice-amiral de Lapeyrère, commandant en chef de l'armée navale ; le lieutenant de vaisseau Avisé, représentant le préfet maritime ; les amiraux Guépratte, Ramey, de Sugny, Tracou, le commandant Raëve et l'état-major de l'« Ernest-Renan » ; la plupart des commandants de l'armée navale et leurs officiers, ainsi que des délégations d'officiers mariniers et des équipages.

Les corps des trois victimes seront transportés aux frais de l'Etat dans leur pays natal. Celui du quartier-maître Guimberteau à Bordeaux ; celui de matelot Stephan à Lambesllec, et celui du matelot chauffeur Corbin à Pioneut.

L'AFFAIRE CADIOU

La libération de Pierre SERAIT PROCHAINE

Une nouvelle piste est suivie par le Parquet

Rennes, 7 mai.

Sous le titre ci-dessus, le « Nouvelliste de Bretagne » publie la dépêche suivante de son envoyé spécial à Brest : « On me fait part, au dernier moment, d'une nouvelle sensationnelle : le Parquet de Brest, après une instruction de quatre mois, qui a abouti les résultats que vous connaissez, aurait fini par se rendre compte de l'innocence de Pierre, en faveur duquel une ordonnance de non-lieu ne tarderait pas à être rendue. Le Parquet serait sur une autre piste qui pourrait amener l'arrestation de l'assassin de M. Cadiou. Attendons les événements ; mais, d'ores et déjà, je puis vous annoncer qu'un nouveau coup de théâtre éclatera avant peu de jours ».

UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE

Brest, 7 mai.

Contrairement au témoignage de l'ouvrier Kervistin, qui a déclaré avoir vu M. Cadiou et l'ingénieur Pierre ensemble le 30 décembre, un ancien ouvrier de la Grand Palud, nommé Morvan, affirme que ce jour-là le directeur et l'ingénieur ne sont pas montés aux autoclaves.

« Je travaillais, dit Morvan, dans le grand atelier où ces machines se trouvent. J'ai bien vu M. Cadiou sortir le 30, vers neuf heures et demie. Peu de temps après, M. Pierre est arrivé ; il est resté quelques instants à son bureau.

« A différentes reprises, dans le courant du mois, MM. Pierre et Cadiou sont montés ensemble aux autoclaves. Je ne peux pas préciser le date, mais je suis sûr que ce n'était ni le 29, ni le 30. »

Morvan va être appelé devant le juge d'instruction.

Les événements du Mexique

L'ACTION MÉDIATRICE

Les médiateurs, qui ont décidé de poursuivre leur œuvre sans le concours des constitutionnalistes — bien que le département d'Etat ait vos son influence pour amener ceux-ci à nommer des délégués — quitteront Washington le 14 mai pour Niagara-Falls (province canadienne d'Ontario), où se réunira la conférence de la paix. Les représentants des puissances médiatrices sont réduits à y examiner la solution de tout le problème mexicain.

L'ATTITUDE DES ETATS-UNIS

En attendant, les Américains fortifient leurs positions à la Vera-Cruz, où quinze canons de campagne et vingt-quatre pièces d'artillerie de marine ont été débarqués. Les Etats-Unis envisagent toujours, paraît-il, l'éventualité d'une marche sur Mexico, soit qu'elle s'impose pour avoir raison du général Huerta, soit qu'elle doive être déterminée par le chaos et l'anarchie que le gouvernement de Washington lui-même prévoit après la chute du dictateur. Mais alors, pourquoi s'acharner au renversement de la dictature si elle doit être suivie de l'anarchie, ce qui est pire encore pour le Mexique et pour tous les intérêts étrangers ? Par qui la remplacer ? Par le gouvernement du général Villa, assure-t-on.

La politique américaine et l'incertitude de ses voies et de ses fins provoque dans le Congrès des Etats-Unis lui-même de vives critiques, et l'on s'y demande quelles garanties de sécurité et de moralité politique les chefs révolutionnaires Carranza et Villa offrent de plus que Huerta.

Le sénateur républicain Lippett a proposé au Sénat de demander au président Wilson s'il est vrai qu'il veuille aider « l'infâme général Villa » à devenir le chef du gouvernement du Mexique, et il a attaqué vigoureusement la politique mexicaine du gouvernement.

Le sénateur républicain influent Cabos Lodge a lu à son tour une biographie du général Villa et le récit de ses meurtres et de ses violences. Il a fait allusion au bruit d'après lequel le département d'Etat fait préparer une autre biographie présentant le chef constitutionnaliste sous un autre jour. « Je déplore ici, a dit ironiquement le sénateur Lodge, ce récit détaillé des meurtres de Villa, avec les noms et les lieux, pour aider le département d'Etat dans ce travail ».

L'ACTIVITÉ DES CONSTITUTIONNALISTES

Quant aux constitutionnalistes ils précipitent partout leur action militaire, espérant arriver à Mexico avant que la médiation ait pu accomplir son œuvre. Le général Villa a répondu au général fédéral Maas, qui le conviait à se rallier aux défenseurs de l'intégrité nationale contre l'invasion américaine, en lui reprochant ainsi qu'à Huerta l'assassinat de Madero, qui ne leur sera jamais pardonné.

« Maintenant, ajoute Villa, vous voulez provoquer une guerre étrangère pour vous sauver du désastre qui vous attend dans la guerre civile. Les constitutionnalistes entendent faire tout ce qui sera compatible avec la dignité nationale pour éviter une guerre étrangère. Mais si nous ne pouvons l'éviter, nous ferons face à deux ennemis : la puissance étrangère et nos compatriotes dépravés ».

Washington, 6 mai.

Des représentants des compagnies de pétrole américaines et anglaises ont demandé à M. Bryan d'obtenir des fédéraux et des constitutionnalistes l'engagement écrit de ne pas troubler les exploitations pétrolifères dans le région de Tampico et surtout dans celle de Tuxpan.

AUTOUR DE LA FÉDÉRATION RADICALE

Quelques documents

Nous recevons la lettre suivante :

Jeumont, le 6 Mai 1914.

Mon cher Directeur,

Dans son numéro du 24 avril, le *Réveil du Nord* publiait un article de tête signé : La Fédération Radicale du Nord, dans lequel je suis désigné personnellement et qui insinue que je suis entré au *Progrès* pour satisfaire mes rancunes personnelles contre Defontaine et celles de M. Doumer contre Debierre.

J'ai eu l'occasion de rencontrer M. le Sénateur Debierre, le mercredi 29 avril, aux funérailles de M. Scalfort et je lui ai parlé de cet article. M. Debierre m'a déclaré qu'il ne le connaissait pas et qu'il croyait que je devais me tromper lorsque je lui affirmais que cet article était signé : La Fédération Radicale du Nord.

Je lui promis donc de lui envoyer l'article en question et je le fis le lendemain en lui adressant la lettre suivante :

« Jeumont, le 30 avril 1914.

« *Monsieur le Président,*

« Comme suite à notre entretien d'hier, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le numéro du *Réveil du Nord*, du 24 avril. Vous y verrez que l'article de tête est bien signé : La Fédération Radicale du Nord, comme je vous l'avais dit et qu'il fait bien les personnalités que je vous ai dénoncées. Vous m'avez affirmé que vous ignoriez cet article. Vous l'avez même infirmé en me disant que non seulement vous ignoriez une prétendue rancœune entre M. Doumer et vous, mais que même vous aviez avec M. Doumer, d'excellents rapports personnels puisque vous aviez été jusqu'à défendre sa candidature dans l'Aisne. Comme cet article est bien signé de la Fédération que vous présidez, je vous serais bien obligé de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir les explications qui me sont indispensables.

« Veuillez bien me retourner le morceau de journal que je vous communique et qui fait partie de ma collection.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

***

En réponse, je reçus la lettre suivante :

« Lille, le 2 mai 1914.

« *Cher Monsieur,*

« Je vous retourne l'article que vous m'avez envoyé. Je vois qu'il est bien signé : La Fédération Radicale du Nord.

« Je ne puis que vous répéter que je ne suis pour rien dans cet article, et quoique ce qui concerne M. Doumer, il me semble que je n'ai jamais eu que de bons rapports personnels avec lui et que je n'ai pas l'idée qu'il ait des rancunes contre moi, car j'ignore à quoi elles répondraient. Je suis à votre tout prêt à m'en expliquer avec vous ou M. Doumer.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Signé : CH. DEBIERRE. »

***

Je répondis à cette lettre ce qui suit :

« Jeumont, le 6 mai 1914.

« *Cher Monsieur,*

« Je vous remercie de votre lettre du 2 courant. J'ai attendu pour y répondre d'avoir pu questionner M. Doumer. Il m'a répondu très nettement qu'il considérait que nos relations personnelles avec vous étaient excellentes.

« Cette prétendue rancœune n'est donc qu'une méchante invention. Mais permettez moi de vous faire remarquer que vous ne répondez pas à ma dernière question. Vous me dites bien que le Président de la Fédération Radicale du Nord n'est pour rien dans l'article, mais vous ne me dites pas à qui je dois m'adresser.

« Vous pensez, sans doute, que votre désaveu doit me suffire et que c'est faire trop d'honneur au courageux calomniateur anonyme que de le rechercher à travers la signature de la Fédération.

« Je suis absolument d'accord avec vous et je vous remercie de la loyauté avec laquelle vous avez bien voulu me répondre.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués. »

***

Les insinuations calomnieuses de la Fédération Radicale du Nord ayant eu la publicité du *Réveil du Nord*, je vous demande l'hospitalité de vos colonnes pour éclairer le public sur le valeur des informations de ce journal.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

G. DOUMER.

LA MORT CONSOLATRICE

On découvre à Douai trois noyés

La journée d'hier, encore que timidement printanière, a revêtu à Douai l'aspect d'une journée de deuil.

La matinée s'ouvrit sur une lugubre découverte. Il était un peu plus de dix heures lorsqu'une passante, Mme Martin, qui longeait la berge de la Scarpe, aperçut, accroché à un poteau télégraphique, un tablier bleu. La passante eut le curiosité de fouiller les poches de ce tablier. Elle y trouva un billet ainsi conçu : « Je demande pardon à tout le monde ».

Pressentant un drame, Mme Martin prévint en hâte la police. On entreprit immédiatement des recherches et l'on trouva bientôt, gisisant entre deux eaux, le cadavre d'une pauvre petite Ophélie de faubourg.

On n'eut aucune peine à établir l'identité de la noyée. C'était une jeune fille de 17 ans, Mlle Arthémise Dervaux, dont les parents habitaient cité Marcoanor. Depuis quelques mois Mlle Dervaux était courtisée par un homme relativement âgé. Ce fait avait déplu aux parents qui s'étaient émus de la différence d'âge des amoureux et avaient ordonné à la jeune fille de rompre.

Mlle Dervaux s'y était refusée. Les parents avaient insisté, et jeudi matin, ils avaient prononcé des paroles définitives.

La jeune fille était alors sortie et s'était dirigée vers le canal — vers l'eau qui berce et vers la mort qui suspense l'oubli. Au moment suprême, elle avait eu ce sursaut et avait exploré l'horizon comme pour implorer un secours. Il n'y avait hélas personne. Et la mince forme pâle s'était abîmée dans l'eau sombre.

Quand les parents connurent l'épilogue du roman douloureux et banal où leur fille avait tenu le rôle de jeune première, ils éclatèrent en sanglots.

La père fut terrassé par une crise terrible, et on dut le conduire, hébété et grelottant de fièvre, à l'Hôtel-Dieu.

Plutôt la mort que le déshonneur

A peu près à la même heure, un jardinier, M. Duroyon, se promenait dans le jardin de la Tour-des-Dames, si délicieusement surannée, lorsqu'il remarqua, flottant au milieu du bassin qui en occupe le centre, un cadavre de femme. A l'aide d'une gaffe, il le happa. C'était celui d'une jeune fille de 18 ans, Mlle Louise Lequeton. Celle-ci avait été poursuivie à la suite d'une plainte déposée par son patron, M. Fenigat, négociant rue de la Mairie, qui l'accusait de lui avoir dérobé une certaine somme.

La jeune fille s'était d'abord réfugiée chez ses parents, puis obsédée par le remords, elle avait pris la fuite.

Et, préférant la mort au déshonneur, elle s'était jetée à l'eau.

Quel est cet homme ?

Les agents de police commentaient ces deux suicides que nous venons de raconter, lorsqu'on vint leur dire que le cadavre d'un inconnu venait d'être retiré de la Scarpe, près du quai du Petit Bail. C'est un éclusier, M. Lucien Houtier, 51 ans, qui avait, le premier, aperçu le noyé et qui l'avait ramené sur la berge, à l'aide d'une perche.

Le mort fut transporté à la Morgue, où l'on constata qu'il avait séjourné dans l'eau pendant plusieurs semaines. Dans ses poches il y avait une montre en acier et une chaîne de nickel, ainsi qu'un portefeuille vide. Rien d'autre. Pas une lettre, pas un papier. Et le gardien de service examinait calmement, au-dessus du cadavre, le fichu traditionnelle avec ce simple mot terrible : « Inconnu ».

Le noyé, de forte corpulence, a 1 m. 70 de taille environ, paraît âgé de 35 ans ; il a le front découvert, les cheveux et les sourcils châtain-noir, et une petite moustache de même couleur. Il porte, à dix centimètres au-dessus de la cheville gauche, la trace d'une fracture ancienne.

Le noyé était vêtu d'un pantalon et d'une veste de toile bleue, d'un gilet de velours, d'un maillot et d'un caleçon en jersey, coiffé d'une casquette et chaussé d'espadrilles en toile blanche.

LE PROCHAIN RETOUR

du Président de la République

LES VOYAGES OFFICIELS

Le Président de la République, dont la villégiature sur le littoral touche à son terme, sera de retour très vraisemblablement à Paris le vendredi 15 mai au matin.

C'est ce jour-là ou le lendemain qu'aura lieu, sous la présidence de M. Poincaré, le conseil des ministres.

Rappelons que, dans l'après-midi du 16, arriveront les souverains danois, dont le séjour à Paris durera jusqu'au 18.

Le Président reprendra, aussitôt après, le cours de ses déplacements officiels interrompus, en ces derniers mois, par la proximité des élections législatives.

Le Président de la République se rendra, le 20 mai, à Lyon, pour inaugurer l'exposition internationale de cette ville.

Rentré à Paris le 23 mai, il repartira peu de jours ensuite, le 29 mai, pour la Bretagne qu'il parcourra jusqu'au 2 juin.

La dernière date prévue est celle de la visite que M. Poincaré fera, le 7 juin, à Rouen, conformément à sa promesse, lors de son passage dans cette ville, à son retour du Havre.

Les visites d'avènement des souverains danois

Copenhague, 7 mai.

Le roi et la reine, se rendant en Angleterre pour faire aux souverains anglais leur visite d'avènement au trône, sont partis ce matin pour Esbjerg où ils s'embarqueront à bord du yacht royal « Dannebrog », qui sera escorté du croiseur « Grundal ».

Les souverains sont accompagnés dans leur voyage par une suite nombreuse, dans laquelle se trouve M. de Scavenius, ministre des affaires étrangères.

A la gare de Copenhague les souverains ont été salués par les membres de la famille royale, les ministres et le personnel des légations de France et d'Angleterre.

De Londres, les souverains se rendront à Paris, puis à la Haye et à Bruxelles pour y faire également leur visite officielle d'avènement au trône.

ECHOS

Les hommes-oiseaux.

L'aviateur n'est pas moins difficile à classer que la chauve-souris. Est-ce un mammifère ou un oiseau, un aéronaute ou un mécanicien ? Faut-il le ranger parmi les ouvriers de précision ou dans les professions libérales ?

Les fonctionnaires belges chargés de procéder au dernier recensement, dont on résume officiel est tombé sous nos yeux, n'ont pas eu de ces longues hésitations : ils ont supprimé les aviateurs.

Quant aux aéronautes, ils les ont simplement classés parmi les « artistes forains de toute catégorie : écuyers, écuyères, [illegible] tes, baladeurs, danseurs et danseuses de corde, dompteurs, équilibristes, [illegible] teurs, saltimbanques, ventriloques, etc. »

C'est tout simple, encore faillait-il le trouver...

Les scandales de la police

New-York, 7 mai.

Le lieutenant de police Becker annonçait hier fait tuer le tenancier de trois tripots illégaux, comparaît à nouveau devant le jury. On sait que les quatre gangsters impliqués dans cette affaire ont été récemment électrocutés.